

# TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL D'UNE SOCIETE

**Tout dossier incomplet ne sera pas traité**

## Pièces obligatoires à transmettre :

### Transfert du siège social d'une société :

- Procès-verbal d'assemblée générale actant de la nouvelle adresse et de la date de la décision du transfert du siège de la société
- Nouveau bail
- Extrait Kbis mis à jour
- Statuts mis à jour



ORDRE NATIONAL  
DES CHIRURGIENS-DENTISTES  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHÔNE

162, rue Consolat - 13001 MARSEILLE  
bouches-du-rhone@oncd.org  
www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr  
Tél. 04 91 50 12 89 - Fax : 04 91 50 49 56